
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE
RECRUTEMENT DE L'ETAT

DIRECTION
DE L'ORGANISATION DES CONCOURS

N° 17.377 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

Ouagadougou, le 05 AVR 2017

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Les termes du communiqué n°2017-115/MFPTPS/SG/AGRE/DOC du 24 février 2017 portant admission de candidats au concours direct sur mesures nouvelles pour le recrutement de dix-sept (17) professeurs des collèges d'enseignement technique et professionnel, option : Agroalimentaire (niveau DUT/BTS) de la session de 2016, sont annulés en ce qui concerne l'admission de la candidate COMPAORE NATHALIE, classée 15^{ème}, récépissé n° 11, CNIB B3332527, née le 28/03/1986.

Pour le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général


Koumbi SINARE

Ordre National